



Observatoire interdisciplinaire  
de création et de recherche  
en musique

# Bourses de maîtrise

Dans le cadre de son programme général de bourses, l'OICRM offrira pour l'année scolaire 2012-2013, deux bourses de maîtrise en musicologie, ethnomusicologie, composition, didactique instrumentale ou pédagogie musicale pour des étudiants qui font ou feront leurs études sous la direction d'un membre régulier de l'OICRM. En ce qui concerne les étudiants inscrits à un programme d'interprétation, un dossier pourra être exceptionnellement soumis au comité des bourses dans la mesure où le projet déposé possède une dimension recherche-crédation très importante.

Ces bourses ont une valeur de 12 000\$

Pour les candidats qui ont la citoyenneté canadienne (ou la résidence permanente), la bourse de maîtrise est accordée dans la mesure où l'étudiant s'engage à déposer une demande de bourse au FQRSC dans l'année qui suit le début de ses études. La bourse de doctorat de l'OICRM pourra être cumulée avec d'autres bourses ou contrats de recherche à l'exception des bourses d'excellence du FQRSC et du CRSH jusqu'à un montant maximal de 30 000\$.

Pour les candidats étrangers, la bourse de maîtrise pourra être cumulée avec d'autres bourses ou contrats de recherche jusqu'à un montant maximal de 30 000\$.

Les bourses de maîtrise de l'OICRM sont renouvelables jusqu'à 24 mois (deux ans). Le renouvellement sera accordé à la suite de la recommandation du comité des bourses de l'OICRM qui basera sa décision sur les résultats universitaires (relevé de note), le rapport d'activité déposé par l'étudiant et la recommandation du directeur de recherche.

Les projets déposés doivent être définis en fonction des axes de recherche de l'OICRM (Faire, Apprendre, Comprendre) et s'intégrer à un projet de recherche ou de recherche-crédation mené par l'un des membres réguliers de l'OICRM.

Les étudiants n'ont pas à être membres étudiants de l'OICRM au moment du dépôt de leur projet.

Les dossiers comprendront :

- le formulaire dûment rempli (disponible sur le site [www.oicrm.org](http://www.oicrm.org) et au bureau de l'OICRM A-769);
- une lettre de motivation;
- deux lettres de recommandation dont une du directeur de recherche (formulaire disponible sur le site [www.oicrm.org](http://www.oicrm.org));
- un relevé de notes récent du dernier programme d'étude suivi.

Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> juin 2012

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi, ou à la réception de la Faculté de musique de l'Université de Montréal (B-338) :

Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique  
Programme de bourses  
Faculté de musique - Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada